



Honoraires de transaction

Montants TTC (T.V.A à 20 %), calculé sur le montant de la transaction réalisée. Honoraires à la charge de l'acquéreur sauf convention contraire.

Prix de vente	Honoraires TTC : Mandat simple	Honoraires TTC : Mandat Exclusif
< 50 000€	9%*	9%*
50 001€ à 75 000€	Forfait de 5000€	Forfait de 5000€
75 001€ à 150 000 €	8%	7%
150 001€ à 250 000€	7%	6%
250 001€ à 350 000€	6%	5%
350 001€ à 450 000€	5%	4%
> 450 001€	4%	3%

* Montant minimum de 3000€ TTC